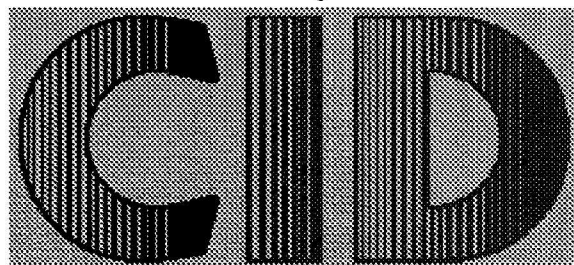


REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE

Mémoire de géopolitique

**LES NOUVELLES RELATIONS INTERNATIONALES
DANS
LA ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN
PAR LE CHEF DE BATAILLON THIERRY DUCRET**

LES NOUVELLES RELATIONS INTERNATIONALES DANS LA ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN

CHEF DE BATAILLON THIERRY DUCRET

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I- LA ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN

- I.1 Une géographie hétérogène
- I.2 Des populations très différentes
- I.3 Une histoire chaotique

II- LA PRESENCE DE LA FRANCE

- II.1 Un Etat souverain et riverain
- II.2 Un acteur de la sécurité
- II.3 Une chance pour l'économie

III- LE DYNAMISME DE L'AFRIQUE DU SUD

- III.1 Les ambitions sud-africaines post apartheid
- III.2 Le poids économique de l'Afrique du sud
- III.3 Les problèmes internes

CONCLUSION

TABLEAUX DE DONNEES

BIBLIOGRAPHIE

LES NOUVELLES RELATIONS INTERNATIONALES DANS LA ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN

CHEF DE BATAILLON THIERRY DUCRET
COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE
DIVISION B

INTRODUCTION

L'océan indien est un océan de transit, un enjeu stratégique et une zone de tension. Dans cet ancien lac britannique, le quart sud-ouest, généralement dénommé "zone sud", apparaît comme un îlot francophone anachronique. Les récents bouleversements intervenus sur la scène internationale ont inévitablement des répercussions dans cette zone où les luttes d'influence ont toujours existé en menaçant rarement de dégénérer en conflit ouvert. De nouvelles puissances semblent émerger, d'autres décliner, alors que des acteurs extérieurs paraissent entrer en lice. Le moment paraît opportun pour étudier les relations internationales de la zone sud de l'océan indien, tant celles-ci semblent à un carrefour important, et examiner ainsi le rôle que pourrait avoir la France.

Au delà des impressions fausses, aucune Nation ne veut ou ne peut assumer le rôle de stabilisateur que joue la France depuis des siècles, que ce soit sur le plan de l'économie ou de la sécurité. Il est cependant nécessaire de tenir compte des modifications profondes de l'ensemble de l'océan pour réorienter la politique française dans la zone sud de l'océan indien.

Après un rappel sur les données objectives de la zone, nous examinerons la permanence de la présence française, l'émergence du dynamisme Sud-africain et la timidité des partenaires extérieurs.

I- LA ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN

I.1 Une géographie hétérogène

L'océan indien se décompose en zones très différentes les unes des autres. Le quart sud-ouest a peu de points communs avec la région du golfe arabe, le sous-continent Indien, l'Australasie ou l'Antarctique. Cette étude se limite donc à la zone composée des quatre îles africaines (Madagascar, Maurice, la République Islamique des

Comores, les Seychelles), du territoire français (La Réunion, Mayotte, les îles Eparses) et de la façade maritime de l'Afrique australe (République Sud Africaine, Mozambique, Tanzanie) et qui se caractérise par sa très grande hétérogénéité géographique et économique.

Madagascar, véritable île continent de 587.000 km², se compose de plateaux au sous-sol varié favorables à l'agriculture mais son taux de croissance économique reste inférieur à la croissance démographique. L'immensité continentale de la République d'Afrique du Sud (RSA), avec 1.220.000 km² et 35 habitants/km², fait figure de géant économique avec ses ressources minières, le développement de son agriculture et un taux de croissance de 5%. Le Mozambique, composé essentiellement d'une plaine côtière bien arrosée, et la Tanzanie, dominée par un vaste plateau volcanique, ont des superficies équivalentes et une situation économique catastrophique avec un endettement et un déficit commercial qui les placent parmi les pays les plus pauvres d'Afrique. Le premier des deux archipels, les Comores, composé de 3 îles volcaniques (1862 km²), base son économie sur la production de vanille, de coprah et d'huiles essentielles qui ne couvre pas ses besoins et renégocie des ajustements structurels avec le FMI. Sur l'autre archipel, composé des 115 îles granitiques des Seychelles pour un total de 200 km², l'économie repose principalement sur le tourisme et la pêche. Maurice, île sucrière et manufacturière de 2045 km², fait preuve d'un dynamisme économique exceptionnel. Enfin, une partie de la France se répartit autour de Madagascar entre la Réunion, Mayotte et les îles Eparses (dont Basas da India recouverte à marée haute). L'économie de ces territoires est largement soutenue par la France (loi PONS,...).

Ainsi, les différences géographiques et économiques sont nombreuses et ne favorisent pas nécessairement la complémentarité des capacités.

1.2 Des populations très différentes

La démographie et la culture diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Madagascar avec près de 12 millions d'habitants d'origine indonésienne et africaine multiethnique, pratique plusieurs religions et le culte des ancêtres. La République Fédérale Islamique des Comores (RFIC) avec 510.000 habitants d'origines bantoues et arabes, est intégralement musulmane. Maurice avec 1,1 million d'habitants dispose de la plus forte densité de la région (540 h/km²) et des populations d'immigration récente indienne et européenne très marquée par les cultes hindous. Les Seychelles ont une population de 70.000 h. identique à celle de Maurice. La Réunion a une population de 650.000h très mélangée entre les descendants des esclaves noirs (cafres) et des premiers habitants de l'île (les " petits blancs "), l'immigration ancienne des chinois et des indiens et les métropolitains (" z'oreilles "). Le christianisme et l'hindouisme sont très pratiqués. Les îles Eparses sont désertes. La Tanzanie avec 28 millions connaît des problèmes de cohabitation entre la population arabe et non arabe d'origine bantoue alors que le Mozambique est peuplé de 17 millions de bantous; enfin les 43 millions d'habitants de

la RSA constituent une multitude de minorité ethniques. Les indigènes Khoïsan ont presque tous disparu, décimés par la variole et les invasions des Bantous. Les survivants se sont repliés vers le Cap et se sont métissés. Les Bantous sont majoritaires mais composés de nombreux peuples qui n'ont pas de conscience collective. La communauté blanche de la RSA, les Afrikaners, ont refusé l'émigration blanche qui se déversait dans l'océan indien à partir de 1945, afin de conserver la pureté de la race. Le nombre de langues officielles (11) illustre bien la difficulté de l'Afrique du Sud à créer un patriotisme national. La population est à 70% chrétienne, essentiellement protestante.

Par conséquent, même si l'on rencontre dans tous les pays de la région une communauté indienne et une pratique du christianisme, la différence entre les populations est très forte et crée des besoins différents.

1.3 Une histoire chaotique

L'histoire coloniale de cette région est particulièrement riche puisque, avant le creusement du canal de Suez, la route de la soie et des épices passait inévitablement par cette région pour éviter les 40^{èmes} Rugissants, plus au sud. Derrière Vasco de Gama, les Portugais sont les premiers à s'installer tout le long de la côte occidentale de l'océan. Les Hollandais (Afrique du Sud, Maurice), les Allemands (Tanganyika), les Français et les Anglais leur succéderont. La déroute napoléonienne voit les Anglais occuper les terres françaises de La Réunion (1810 à 1815), Maurice (1810), les Seychelles (1810) et le comptoir de Tamatave à Madagascar (1811 à 1838). Ils deviennent alors les maîtres de l'océan indien, le *British Lake* avec la domination de l'Afrique du Sud en 1814. Les Français reprendront La Réunion et Madagascar, qu'ils coloniseront entièrement, et occuperont les Comores et les îles Eparses, sans pour autant menacer la suprématie anglaise.

Vers 1960, la décolonisation et la guerre froide donnent naissance à une nouvelle instabilité. Les Portugais sont chassés du Mozambique par le FRELIMO communiste, les Anglais quittent le Tanganyika et le Zanzibar, qui donnent naissance à la Tanzanie socialiste, alors que l'Afrique du Sud, nouvelle république indépendante (la RSA), poursuit sa politique d'apartheid. Les autres territoires restent sous influence jusqu'à dans les années 1970 où les Comores, les Seychelles et Maurice acquièrent une indépendance sans rupture, alors que Madagascar coupe ses liens avec la France. La guerre froide se déroulera de façon différente sur le continent et sur les îles. Sur le continent, l'Afrique du Sud lutte ouvertement contre les régimes communistes qui l'entourent, mais ne peut bénéficier du soutien des occidentaux après sa mise au ban des Nations. Au large, Madagascar s'enfonce dans la ruine complète avec l'aide des Coréens et des Cubains, totalement isolée des autres îles.

Il faudra attendre les années 1990 pour voir l'Afrique du Sud abandonner la politique d'apartheid, les communistes quitter Madagascar,

la Tanzanie et le Mozambique, et se dessiner un début de coopération régionale.

Comme nous le voyons, les données géographiques des pays et leur histoire ont fait de la zone sud de l'océan indien une région très hétérogène où les besoins divergent souvent.

II- LA PRESENCE DE LA FRANCE

II.1 Un Etat souverain et riverain

La France est présente dans la zone sud de l'océan indien sous des statuts et systèmes d'administration très différents les uns des autres. A proximité des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), la présence française est insulaire et est dispersée aux quatre coins de la zone, d'où l'importance de la mer comme composante stratégique de notre défense.

Le département de La Réunion est soumis au droit commun. Découverte en 1513, la France n'en prit possession qu'en 1638 et y installa les premiers habitants en 1643, lui donnant le nom d'île Bourbon. Département depuis 1946 et région depuis 1972, elle est administrée par un Préfet, un Conseil Régional, un Conseil Général et 24 communes. La souveraineté de la France sur l'île de La Réunion est incontestée et les rares indépendantistes réunionnais se sont vite calmés après leur premiers séjours dans les camps d'entraînement arabes.

Le statut de collectivité territoriale de la République de Mayotte est à mi-chemin entre celui d'un département et celui d'un territoire d'outre-mer. Mayotte a un Préfet et un Conseil Général. Lorsque les Comores ont obtenu leur indépendance par référendum en 1975, l'île de Mayotte a souhaité rester française. Depuis, la RFIC ne cesse de contester cette souveraineté devant les instances de l'O.U.A. et de l'ONU.

Les îles Eparses sont au nombre de cinq: Tromelin, au nord de La Réunion, les Glorieuses, au nord-est de Mayotte, Juan de Nova, Bassas da India et Europa, dans le canal de Mozambique. Elles sont gérées par le Préfet de La Réunion, au nom du gouvernement. La souveraineté française sur ces confettis est remise en cause par Madagascar, Maurice, les Seychelles et les Comores. La position juridique française est fondée sur le fait que au XVIII^e et XIX^e siècle, lorsque la France en a pris possession, ils étaient sans population ni maître et présentaient une hostilité réelle. Ils sont gérés depuis dans un but scientifique (météorologie) et comme réserves naturelles (convention de Washington) avant que les recherches sur les nodules puissent aboutir et donner à ces îles un réel intérêt économique.

Même en étant très pessimiste, le risque d'invasions étrangères ou de conflits entre Etats dans la zone est toujours resté assez faible. La présence militaire sur les îles Eparses ne dépassait pas la quinzaine d'hommes au plus fort de la crise franco-malgache. L'entrée de

la France dans la Commission de l'Océan Indien a sans doute définitivement éloigné tout danger.

II.2 Un acteur de la sécurité

Les vulnérabilités de la zone viennent principalement des déséquilibres des pays qui évoluent vers la démocratie et qui recherchent un développement harmonieux et rapide. Dans ce contexte, la France doit jouer son rôle de garant de Paix et d'équilibre et ne souhaite pas être le "gendarme" de l'océan indien.

Compte tenu de la présence de 30.000 ressortissants vivant dans la zone, la France ne pourrait rester indifférente à des conflits internes mettant en péril la vie de ceux-ci ou menaçant gravement la démocratie et la stabilité de la zone. Le bilan des ressortissants fait clairement apparaître l'imbrication de la France dans l'ensemble des pays: 18.000 à Madagascar, 7.000 en RSA, 4.500 à Maurice, 1.600 aux Comores, 400 au Mozambique, 250 aux Seychelles et 200 en Tanzanie.

De nombreux accords et protocoles ont été conclus avec les Etats riverains: un accord général de juin 1973 avec la République Malgache, un accord de coopération en matière de défense de novembre 1978 et des conventions de coopération d'août 1979 avec le gouvernement de la RFIC, un accord particulier de coopération en matière navale de janvier 1979 avec le gouvernement des Seychelles, un accord particulier de coopération militaire de mai 1979 et un protocole d'accord en matière de SAR (Search and Rescue) de décembre 1981 avec le gouvernement de l'île Maurice.

La France entretient en permanence une force de 4.000 hommes, les Forces Armées dans la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI), qui constitue un facteur important de la stabilité et du rayonnement de la France dans cette partie du monde et représente un instrument privilégié de la coopération militaire régionale. Il est d'ailleurs significatif que, lorsque Madagascar a de nouveau fait appel à la France pour instruire son armée en 1989, les premières actions aient été menées par le 2^oRPIMa de La Réunion. La proximité des Forces Françaises à Djibouti (FFDJ) et la rapidité de projection des forces stationnées en métropole ou prépositionnées en Afrique font de la France un acteur militaire majeur dans la région.

Il faut de plus ajouter que la France aide depuis déjà longtemps les pays riverains pour des missions de sécurité civile. La nature des risques auxquels sont confrontés ces pays est dans l'ensemble identique. La configuration géographique donne une ampleur particulière aux risques naturels majeurs (cyclones, fortes pluies, mouvements de terrain), les risques telluriques et d'accident aérien sont présents sur toute la zone, l'importance du trafic maritime associée à l'immensité de la zone à couvrir pose des problèmes communs de surveillance et de secours et le risque de pollution marine est partout présent.

Une coopération entre les pays de la zone s'est engagée et repose sur le constat d'insuffisance de chaque pays en hommes et en

capitaux pour se protéger de l'ensemble des risques. L'expérience de la France est un atout indéniable dans le nouveau paysage qui pourrait se dessiner.

II.3 Une chance pour l'économie

En dix ans, entre 1983 et 1993, on constate une baisse de moitié en valeur de la part de l'Afrique et de l'océan indien dans les échanges commerciaux de la France. De plus, la coordination de la politique économique dans la zone sud de l'océan indien est rendue plus difficile par la multiplicité des acteurs français. En effet, Mayotte et La Réunion dépendent du ministère des DOM-TOM, la RSA et la Tanzanie du ministère du commerce extérieur lorsque les autres pays, au nom de la défense de la latinité dans une zone anglophone, dépendent du ministère de la Coopération.

La présence des entreprises françaises dans les îles est importante. Dans le domaine bancaire, la BNPI (Banque Nationale de Paris Intercontinentale) possède des filiales à La Réunion, Maurice, Madagascar et aux Comores. Le Crédit Lyonnais a créé une banque *offshore* à Maurice, la Banque Internationale des Mascareignes, possède une filiale à Madagascar et une autre à La Réunion. Dans le domaine industriel, les entreprises françaises représentent une part importante des entreprises installées dans les zones franches de Maurice et de Madagascar. Ce mouvement des entreprises françaises vers la zone de l'océan indien ne tarit pas. A La Réunion, les déductions de charges accordées par la loi Perben et Pons attirent de nouvelles entreprises tournées vers l'exportation et le tourisme.

En Afrique du Sud par contre, seules 80 entreprises françaises étaient présentes fin 1994 contre 1.000 britanniques, 300 allemandes et 120 nord-américaines. Les investissements français ne représentaient que 4% du total des investissements étrangers. Cette faiblesse des engagements français s'explique par l'important soutien traditionnellement accordé aux pays de la zone franc et l'effort financier supplémentaire consenti à la suite de la dévaluation du franc CFA.

Il reste que, à la veille de la naissance de l'Euro, la France est une chance pour l'ensemble de la région. Le département de La Réunion et la collectivité territoriale de Mayotte passeront à la monnaie unique en 1999, ce qui ne manquera pas d'intéresser les pays riverains et les investisseurs. Les échanges doivent être réorientés vers la région et non plus exclusivement vers la métropole. La Communauté de l'Océan Indien (COI), constituée en 1982 par Maurice, les Seychelles et Madagascar, élargie en 1986 à la France et aux Comores, a induit une profonde évolution des élus, des chefs d'entreprise, des universitaires, dont les centres d'intérêts tournés jusqu'à présent vers la métropole commencent à se déplacer vers les pays voisins. Les projets locaux commencent à être étudiés dans un esprit régional, ce qui dénote une volonté d'ouverture à la zone.

Par conséquent, la France, Etat riverain de la zone, doit développer une coopération régionale à partir de La Réunion pour continuer à assurer la Paix et le développement économique d'une zone qui dépassera le simple cadre de la COI.

III- LE DYNAMISME DE L'AFRIQUE DU SUD

III.1 L'ambition sud-africaine post-apartheid

Sortie de son isolement international, la nouvelle Afrique du Sud issue des premières élections multiraciales du 27 avril 1994 a pu retrouver la possibilité de peser de tout son poids économique et diplomatique sur ses voisins. M. Alfred Nzo, nommé ministre des affaires étrangères, définissait clairement les orientations de sa politique.

Outre les grands principes des relations internationales que sont la sécurité et la qualité de la vie de ses compatriotes, la justice, la non-ingérence et la promotion de la Paix, M. Nzo faisait directement référence aux pays limitrophes, avec "la promotion du bien-être économique des populations d'Afrique australe", l'objectif étant d'atteindre "la coexistence pacifique et la promotion du développement" des Etats de cette région. Aucun pays ni aucun regroupement régional n'avait été cité, ce qui aurait permis de délimiter les contours géographiques de la notion d'Afrique australe pour le nouveau pouvoir de Pretoria.

Depuis Durban, premier port d'Afrique, tourné vers l'immensité de l'océan indien, s'ouvre un énorme marché. M. David Graham, directeur général de la South African Foreign Trade Organisation (Safto), responsable de la promotion du commerce extérieur sud-africain, n'a pas hésité à lui donner un tracé très précis. Des côtes de l'Afrique de l'Est (RSA, Mozambique, Kenya, Tanzanie) aux îles de notre zone sud (Madagascar, Maurice, Seychelles, Réunion) en passant par les Etats du Golfe arabe et l'Asie du Sud jusqu'à l'Asie du Sud-Est et l'Australie, il s'agit d'un regroupement de 1,58 milliard d'individus!). Un marché colossal et une source d'approvisionnement inépuisable en matières premières de tout ordre.

D'où l'idée d'Indian Ocean Rim Association for Regional Cooperation" (IOR-ARC) qui peut s'expliquer par de simples considérations géographiques et économiques puisque tous ces pays sont baignés par le même océan et pèsent 1.300 milliards de dollars de PNB. Mais ce concept s'appuie aussi sur une communauté linguistique (l'anglais y est le vecteur de communication), historique et ethnique (émigration indienne et malaise en RSA), mais aussi géostratégique avec l'appartenance d'au moins 11 de ces Etats au Commonwealth, et il n'est pas encore certain que la candidature de la France soit acceptée.

III.2 Un facteur d'entraînement économique

Avec un produit national brut (PNB) de plus de 126 milliards de dollars, l'Afrique du Sud présente l'économie la plus puissante de la région, d'autant que sa dette est inférieure à 25% de son PNB.

La South African Development Coordination Conference (SADCC) s'était constituée en 1979 avec les cinq "pays du front" (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) pour lutter politiquement contre le régime d'apartheid sud-africain. La dépense économique vis-à-vis du grand voisin est telle que dès 1992, elle se transforme en SADC (South African Development Community), intègre la RSA et se fixe pour objectif de promouvoir l'intégration économique de ses membres à travers l'établissement d'un marché commun. Le Kenya est le seul pays de la côte est à posséder une infrastructure touristique de valeur. Or, le Mozambique et la Tanzanie disposent des mêmes atouts que le Kenya. Les possibilités de développement sont donc immenses et ont incité la RSA à prendre en gérance un million d'hectares au Mozambique.

Dans les îles, le régime de Pretoria investit dans les places sûres et surveille avec attention les autres. En 1993, la RSA est devenue le premier fournisseur de Maurice, le second des Seychelles, le quatrième des Comores et le cinquième de La Réunion. Les Sud-africains sont particulièrement offensifs lorsqu'ils s'installent. A Madagascar, les possibilités de développement sont énormes puisque tout est à refaire. Mais les investissements sont très peu sûrs. Lorsque M. Ratsiraka a pris le pouvoir, il a gelé tous les avoirs étrangers. Les investisseurs hésitent donc maintenant à revenir. La RSA, qui a déjà envoyé trois missions d'étude sur place, se tient prête dès que les malgaches auront su redonner confiance.

Ce dynamisme est communicatif puisqu'il a déjà atteint Maurice. Derrière la RSA, l'ancienne île de France a pris en gérance 100.000 hectares au Mozambique. Maurice fait désormais partie de la SADC, ce qui en fait le seul pays à appartenir à la fois à cette organisation et à la COI. En plus de consolider les trois piliers de l'économie mauricienne que sont le sucre, le textile, et dans une moindre mesure le tourisme, le gouvernement a l'ambition de faire de l'île un centre financier et un centre de distribution de biens et de services pour la région. Cette ambition se concrétise avec le développement des sociétés *offshore* et du port franc.

III.3 Les problèmes internes

Mais la croissance de l'Afrique du Sud n'est pas encore assurée tant ses problèmes internes seront difficiles à régler.

En premier lieu, il n'y a pas réellement d'amélioration de la condition noire dans le pays. Pendant le régime d'apartheid, 90% de la richesse était concentrée dans les mains de 10% de la population, entièrement blanche. Désormais, cette fortune est dans des mains blanches et noires, mais ses possesseurs ne représentent toujours que 10%. L'éducation, base de toute politique de développement, n'a que très

peu progressé pour la population noire. Tous les ans, des crédits sont votés pour construire des logements sociaux mais rien n'a été entrepris. Personne ne sait par où commencer et les crédits sont reportés d'une année sur l'autre.

L'Afrique du Sud a de plus un problème important de sécurité. La violence est permanente en Afrique du Sud, quotidienne et banalisée. La bonne santé du secteur immobilier à Johannesburg cache en fait la fuite des blancs vers la périphérie, où ils font construire des quartiers entourés de grillages et surveillés par des entreprises de sécurité. La fin de la politique d'apartheid n'a pas arrêté la ghettoïsation. L'élite blanche s'exile au Cap, où les problèmes de sécurité sont peu critiques, et où certains envisagent de créer un bantoustan blanc, le "Volkstat", où ils pourraient recommencer. Seuls les plus riches d'entre eux peuvent quitter la RSA. En effet, le contrôle des changes est très fort et il est difficile de faire sortir le Rand du pays. Les investissements à l'étrangers sont alors peut-être de simples préparatifs au départ.

Nelson Mandela quittera le pouvoir en 1999. Thabo Mbeki, vice-président depuis 1994, gouverne en réalité le pays depuis le retrait de la politique de Fréderik de Klerk et la maladie du Président. Tous s'attendent à le voir remplacer Nelson Mandela en 1999, mais il n'a pas le charisme et l'aura qui permettent au Président actuel de calmer les situations les plus tendues. La corruption est assimilée à des dommages de guerre, après cinquante années d'oppression, et il semble difficile d'imaginer une solution rapide à ce problème.

Si donc l'Afrique du Sud investit dans la zone sud de l'océan indien et fait sentir le poids de son économie, il n'est pas certain qu'elle puisse atteindre ses objectifs ambitieux si elle ne résout pas ses problèmes internes pour l'après 1999.

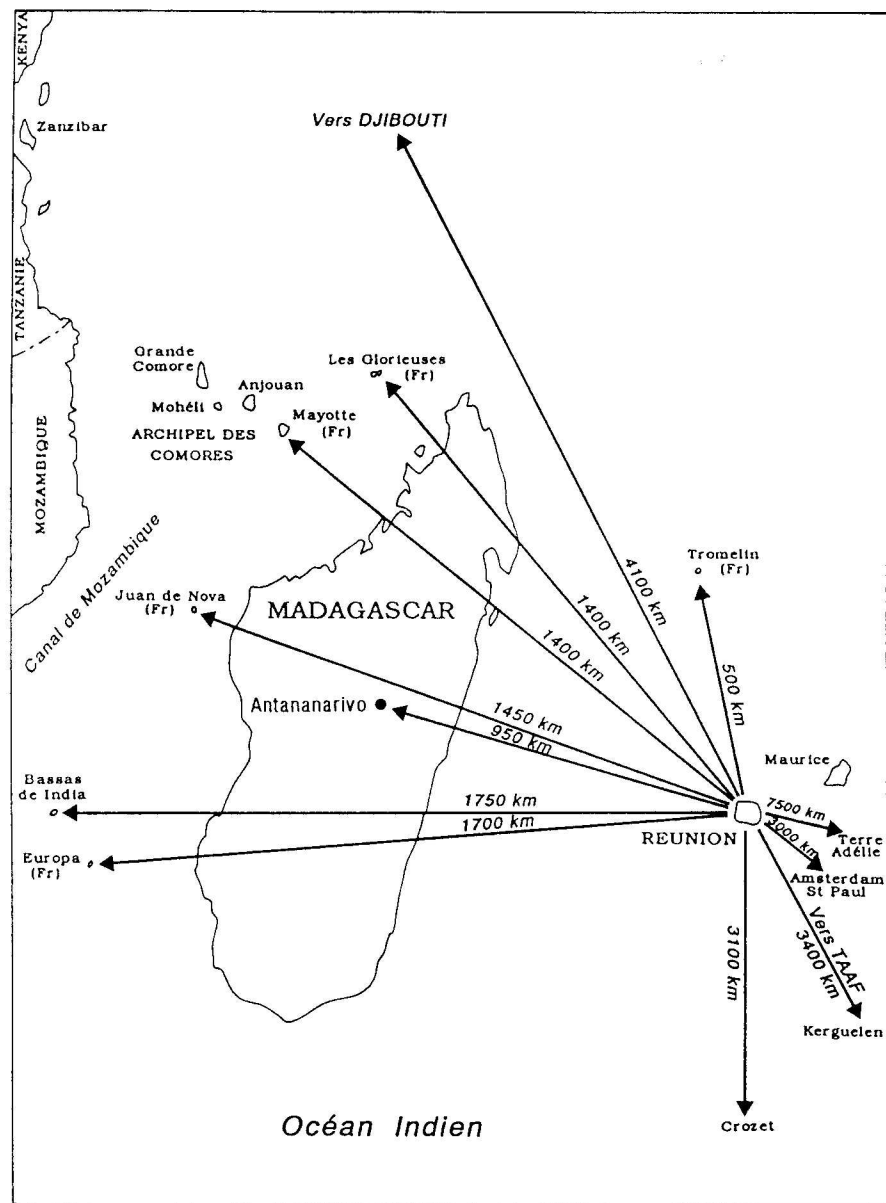
CONCLUSION

La France, au sein de la COI et l'Afrique du Sud au sein de la South African Development Community (SADC) sont les principales puissances régionales de la zone sud de l'océan indien.

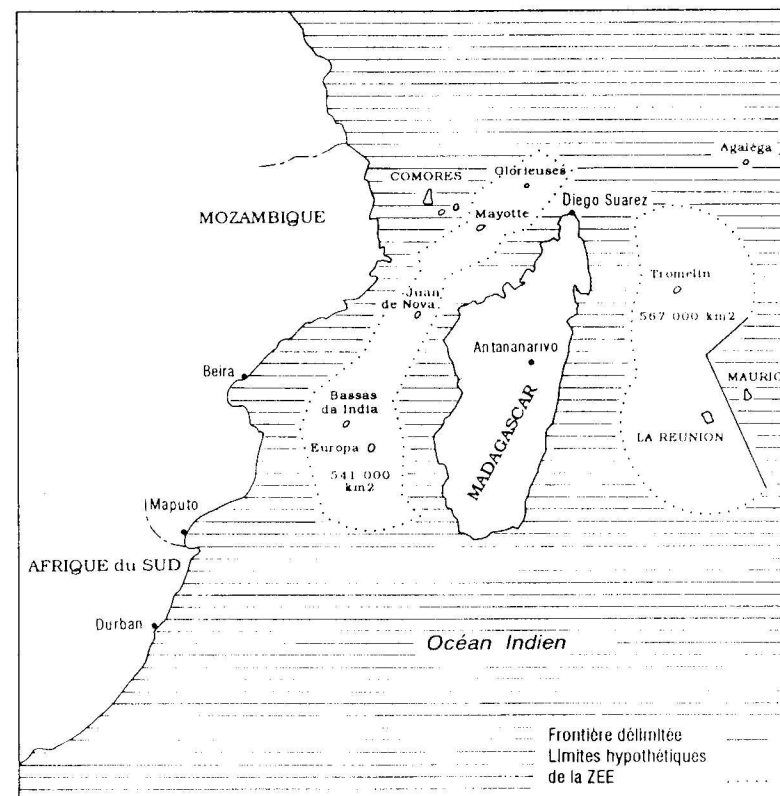
Sur le plan économique, une tentative d'ouverture de la zone vers le grand large, avec l'Indian l'IOR-ARC, a été lancée. Elle ne devrait pas avoir d'effet flagrants tant que l'Inde et l'Australie s'intéresseront essentiellement à l'Asie du Sud-Est et au Golfe arabe, négligeant le quart sud-ouest de l'océan. L'économie française, et donc celle de l'Union Européenne, n'est pas encore menacée. D'autre part, l'Afrique du Sud peut difficilement remplacer la France dans son rôle de garant de la stabilité et de la sécurité, compte tenu du passé de ses forces armées. Les Etats-Unis d'Amérique, dont la seule présence sur l'île anglaise de Diego Garcia est dénoncée par l'Inde, sont peu présents dans la zone sud où ils ont peu d'intérêts.

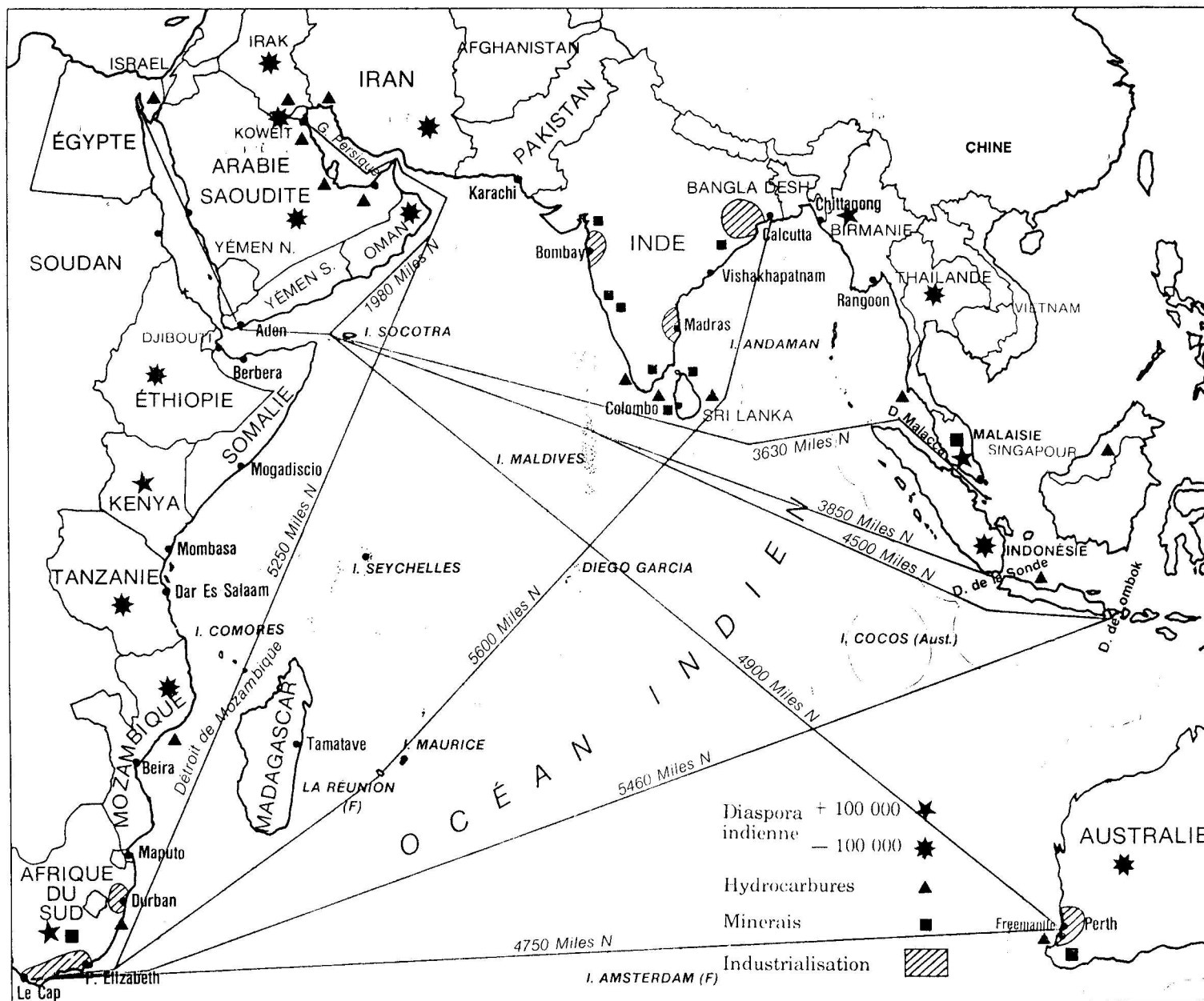
La France peut, et doit, garder sa place dans cette région du monde. Il est nécessaire de développer une coopération élargie avec l'ensemble des pays riverains, et en particulier avec la RSA, et mêler étroitement le département de La Réunion à la politique extérieure vis-à-vis de nos partenaires. L'île Maurice est certainement le lien indispensable entre la COI et la SADC; Madagascar est un pays encore instable mais riche d'un potentiel élevé, avec lequel l'histoire et les sentiments nous lie étroitement. Ces deux Etats seront vraisemblablement les pivots de notre politique étrangère dans la zone sud de l'océan indien, avec le partenaire incontournable qu'est devenu l'Afrique du Sud.

. La France dans le sud de l'océan Indien

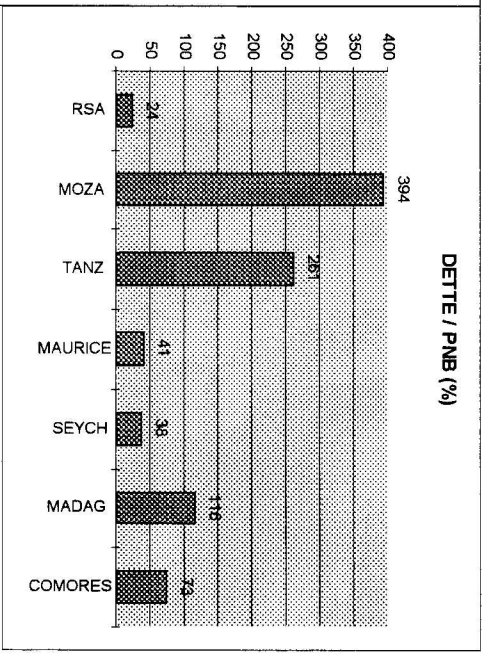
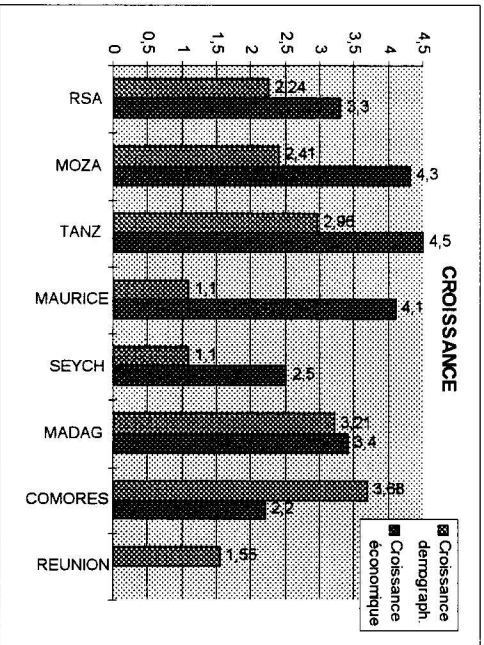
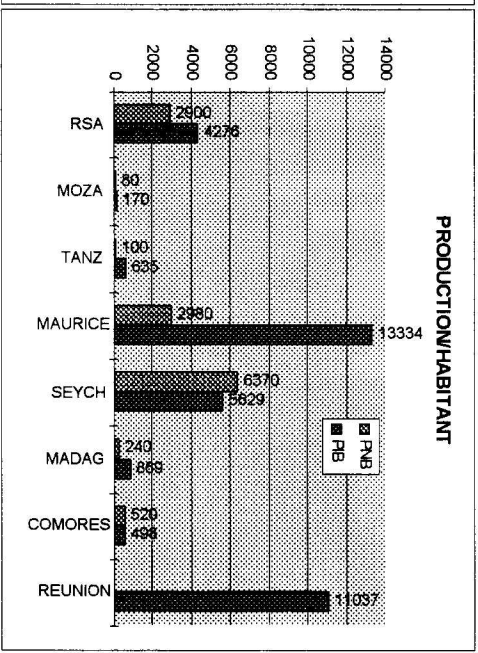
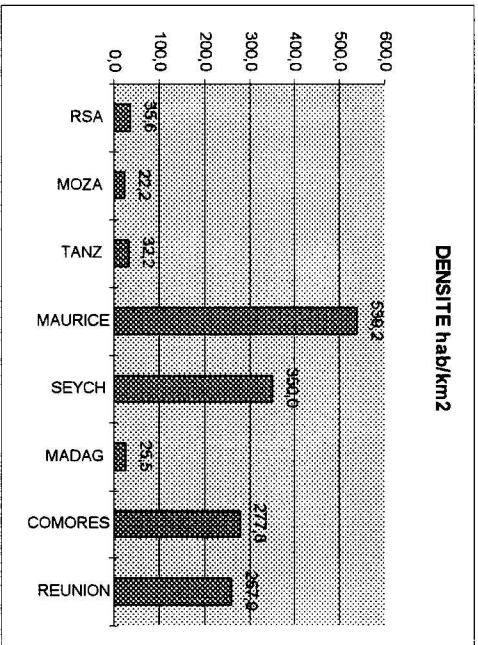
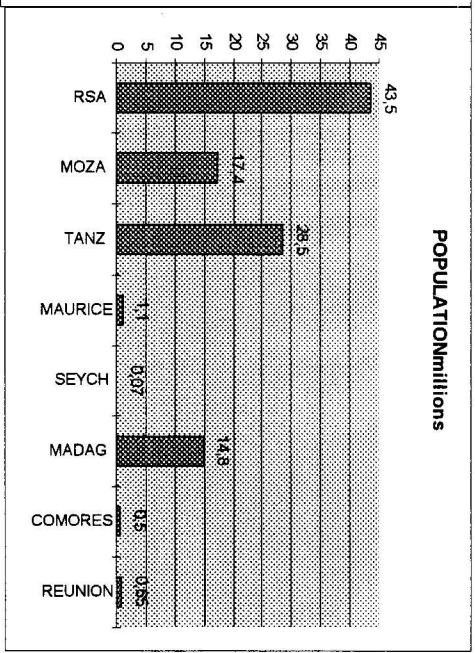
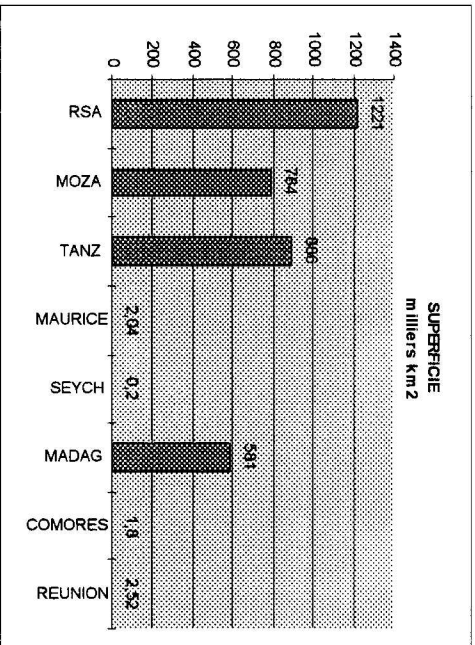


41. Les zones économiques françaises dans l'océan Indien





TABLEAUX COMPARATIF DES STATISTIQUES



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES:

Madagascar	Hubert Deschamps	Que sais-je 1976
Histoire de l'Océan Indien	Auguste Toussaint	PUF 1961
L'océan Indien, enjeu pour l'occident	Hélène Mazeran	PUF 1985
Géostratégie de l'Océan Indien	Hervé Couteau-Bégarie	Stratégique 1993
La stratégie française dans l'Océan Indien	Henri Labrousse	Stratégique 1992
L'état du monde 1997		La découverte 1996
Histoire de l'Afrique contemporaine	Marianne Cornevin	PBP 1978

PRESSE:

L'Océan Indien, océan du sud	Marc Bonnefous	Défense Nationale 96/12
coopération internationale et sécurité collective	Henri Labrousse	Défense Nationale 96/7
Verrouillage stratégique de l'océan indien	Raoul Delcorde	Monde diplomatique 95/11
L'océan indien	Marchés Tropicaux	94/11
124 ^e session régionale de l'IHEDN- LA REUNION		janvier-février 1996